

A.C.F. MECANIQUE
Société Anonyme au capital de 1.500.000 F
Siège social : 36, Rue du Précieux Sang - 76400 FECAMP
351 223 649 RCS FECAMP

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUIN 2000

26/09/2000...
R.C.S. 00. B312... 351 223 649.
A1791

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant la démission de la société ARY de son mandat d'administrateur, décide de nommer en qualité d'administrateur la société COURRIERS NORMANDS, SA au capital de 1.030.000 francs, ayant son siège social 3, Boulevard Ampère à Marseille (13000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 563 821 578, pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2006 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour Extrait Certifié Conforme

LES COURRIERS NORMANDS
Société anonyme au capital de 1.030.000 Francs
Siège social : 3 Boulevard Ampère à 13000 MARSEILLE
563 821 578 R.C.S. MARSEILLE

--oOo--

Monsieur le Président de la société
ACF MECANIQUE
36, Rue du Précieux Sang

76400 FECAMP

Le 23 Juin 2000

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article 91 de la loi du 24 juillet 1966, j'ai l'honneur, par la présente, de vous faire savoir que j'ai désigné

Monsieur Gérard TERREAUX
demeurant 13 Avenue de la Concorde 78500 SARTROUVILLE

en qualité de représentant permanent de la société LES COURRIERS NORMANDS, au sein du Conseil d'Administration de votre Société.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleurs.

Le Président du Conseil d'Administration
Claude STEINMETZ

